

LES GROSSESSES DES ADOLESCENTES AU TOGO : UN PHENOMENE ENCOURAGE PAR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Au Togo, de nombreux constats montrent que les Grossesses d'Adolescentes (GA) sont parfois en rapport avec des Violences Basées sur le Genre (VBG) et que ces grossesses surviennent dans un contexte de non-respect de leurs Droits Sexuels et Reproductifs (DSR).

INTRODUCTION

Une fréquence de plus en plus élevée de grossesses à l'adolescence

Selon les données de la troisième Enquête Démographique et de Santé du Togo (EDST III) près de 17% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde. Cette proportion est globalement de 21,1% en milieu rural et 11,0% en milieu urbain (MPDAT, 2015). Environ 1222 cas de grossesses non prévues chez les adolescentes ont été enregistrés dans les établissements publics du secondaire entre septembre 2020 et mars 2021 (Santé, Science et Développement, 2021).

Avec des conséquences désastreuses

Beaucoup de grossesses d'adolescentes riment, dans un grand nombre de cas, avec le décrochage scolaire, le changement radical de l'avenir, la fin des études et des perspectives d'emploi décent ; avec des décès suite aux complications de l'accouchement, du traumatisme psychologique, des troubles dépressifs, de l'abandon d'enfants et la vulnérabilité à la pauvreté, à l'exclusion et à la dépendance.



Auteurs :

1. A. S. TOUDEKA, Sociologue, URD
2. D. E. K. D. AKAKPO-AHIANYO, Sociologue, URD
3. F. OUATTARA, Anthropologue, IRD

QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

Les VBG peuvent conduire à une GA

La prégnance de VBG est à la fois une cause et une conséquence des grossesses d'adolescentes. 15,7 % de femmes ont eu, au cours de leurs adolescence une grossesse suite à une violence sexuelle. Parfois, ces pratiques sont enracinées dans des normes de genre qui entérinent le pouvoir de l'homme sur la femme, les stéréotypes sexistes et la honte perçue lorsqu'une fille tombe enceinte hors mariage.

La faiblesse du mécanisme de dénonciation des VBG

Les filles victimes de violences physiques ou sexuelles au Togo pensent qu'il n'est pas nécessaire d'en parler et d'entreprendre des démarches de dénonciation à la justice. D'autres évoquent la peur des représailles et le respect des normes sociales qui impliquent l'importance de la paix sociale au dépens de la dénonciation des agresseurs.

La faible connaissance des DSR peut conduire à une GA

Connaître les Droits Sexuels et Reproductifs peut réduire le risque de survenue des GA. Les adolescents.es n'ont pas accès aux services essentiels de la SDSR (9 adolescent(e)s sur 10 (soit 94%). Cette problématique d'accès aux services de SR/PF s'explique par le pouvoir de négociation limité des adolescents et des jugements négatifs des prestataires de services de planification familiale. Il y a aussi chez les adolescents la crainte d'y rencontrer des parents

QUELLES SONT LES IMPLICATIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Les leçons apprises ont conduit à la formulation de recommandations suivantes :

- 1.—Adopter une loi contre les violences basées sur le genre en lien avec les grossesses d'adolescentes
- 2.—Harmoniser les approches de lutte contre les Grossesses d'Adolescentes en lien avec les VBG et la SDSR pour une plus grande efficacité des actions visant à réduire le phénomène de grossesse précoce
- 3.—Elaborer une stratégie permettant d'informer les adolescents et adolescentes sur les GA en lien avec les VBG et la SDSR, les moyens de les prévenir, le cas échéant, d'avoir la capacité de faire face aux GA et offrir des services urgents de prise en charge des victimes
- 4.—S'assurer que les informations cruciales sur la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs et aux VBG soient incluses et accessibles dans les programmes de formation et sur les réseaux sociaux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AgirPF (2015), *Manuel de formation sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, et l'offre de services adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes. Togo* : EngenderHealth/Le Projet AgirPF, Lomé, 178 p.

Amnesty International (2012), *Faire des droits sexuels et reproductifs une réalité - un cadre fondé sur les droits humains*, Document ACT 35/006/2012, AILRC-FR

IPPF (2014), *La santé et les droits sexuels et reproductifs : enjeu crucial pour le cadre de l'après-2015*, Londres.

Leke, R.J.I. (1998), *La santé reproductive des adolescents en Afrique subsaharienne*. In : Kuate-Defo, B., Sexualité et santé reproductive durant l'adolescence en Afrique, avec une attention particulière sur le Cameroun, Ediconseilmc, Canada, p. 281-286.

OMS (2012), *Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement : les faits*, Genève, 8 p.

UNFPA (2017), *Santé et droits sexuels et de la procréation des adolescentes au Mali, Analyse des politiques et des programmes : opportunités et défis pour l'UNFPA*, 80 p.

Sites internet

http://www2.ohchr.org/french/law/femmes_violence.htm
<https://www.ohchr.org/FR/professionalInterest/pages/ViolenceAgainstWomen.aspx>

COMMENT AVONS-NOUS PROCEDE ?

Le présent policy brief a été élaboré à partir des données quantitatives et qualitatives du projet « *Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo* ». Pour la dimension quantitative un effectif de 1003 individus a été interrogé. Pour l'approche qualitative, 20 entretiens de groupes et 50 entretiens individuels semi-directifs dont 30 au sein des populations et 20 auprès des acteurs pour des institutions intervenant dans la prévention et la lutte contre les Grossesses des Adolescentes.

Ce travail est réalisé avec le soutien technique et financier du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du CANADA

QUI SOMMES-NOUS ?

WILDAF-AO (Women in Low and
Developpement in Africa)
BP 7755 Lomé-Togo, Tel : (+228)22212679
Fax : (228)22617390 - E-mail :wildaf@cafe.tg



ATBEF (Association Togolaise pour
le Bien-être Familial)
B.P. 4056 – Tel: (228) 22 23 30 00- Fax (228) 22 22 02 66



URD (Unité de Recherche Démographique)
07 B.P. 12971 - Lomé – Togo - Tél. (228) 22-21-17-21
E-mail :urdlome@yahoo.fr

